

# Première Conférence Pan-Américaine des Directeurs Nationaux des Services de la Santé Publique

Suivant le voeu émis par la Cinquième Conférence Internationale des Républiques Américaines qui s'est tenue à Santiago, Chili, en 1923, la Première Conférence Pan-Américaine des Directeurs Nationaux des Services de la Santé Publique a été convoquée et les Délégués se sont réunis à Washington les 27, 28 et 29 septembre 1926.

La plupart des Délégués étant arrivés dès le 26 septembre, on leur a fait visiter la ville ainsi qu'aux dames qui les accompagnaient.

La séance d'ouverture s'est tenue dans le Hall des Amériques du Palais de l'Union Pan-Américaine où l'Honorable Joseph C. Grew, Sous-Secrétaire d'État, le Dr. L. S. Rowe, Directeur Général de l'Union Pan-Américaine et le Médecin Chef Hugh S. Cumming, Directeur du Bureau Sanitaire Pan-Américain prononcèrent des discours de bienvenue auxquels répondirent les Délégués représentant les différents pays.

Un coup d'œil au programme que l'on trouvera plus loin donnera une idée de la marche de la Conférence, tandis que les Règlements et les travaux de clôture qui sont aussi publiés dans ce numéro donnent un résumé des délibérations les plus importantes de la Conférence.

Il n'est pas possible de publier *in extenso*, dans ce numéro du Bulletin, les textes des discours de bienvenue, ni des réponses des Délégués, mais le rapport complet des travaux de la Conférence sera publié ultérieurement et distribué.

Parmi les résultats les plus importants des délibérations de la Conférence, il y a lieu de signaler la création d'une Organisation Permanente composée des directeurs nationaux des services de la Santé Publique appartenant respectivement aux différentes nations adhérentes à l'Union Pan-Américaine. Il y a lieu de signaler également les travaux effectués pour la préparation du programme de la Huitième Conférence Sanitaire Pan-Américaine qui se tiendra à Lima, Pérou, du 12 au 20 octobre 1927.

Entre autres détails intéressants qui ne figurent pas au programme, il faut noter les visites faites à l'Hôpital Général Walter Reed, à l'Hôpital des Enfants (*Children's Hospital*), au Bureau de la Santé Publique des États Unis, aux établissements municipaux de filtrage et de purification des eaux et au service de la voirie de la ville de Washington.

A la suite de la session de la Conférence, de nombreux Délégués profitèrent de l'invitation adressée à tous d'assister aux séances des Conférences de l'Union Internationale contre la Tuberculose et de l'Association Nationale des États Unis contre la Tuberculose. Plus tard quelques Délégués se sont rendus à New York où ils ont visité les Stations de Quarantaine et d'Immigration des États Unis, de Rosebank et d'Ellis Island.

Si l'on considère la courte durée de la session de la Conférence, on peut dire que les résultats en sont remarquables et il n'est pas douteux qu'ils exerceront une grande influence sur le progrès sanitaire des Amériques.

### **Programme de la Conférence**

#### **Dimanche, 26 Septembre 1926**

14 heures : En raison du peu de temps de libre que l'on aura pendant la session du Congrès, on juge bon d'organiser une visite de la ville pour dimanche après midi.

Les familles des Délégués sont cordialement invitées à accompagner les membres de la Conférence à cette visite.

20 h. 30 : Une réunion préparatoire ayant pour but de s'entretenir de l'organisation de la Conférence se tient au New Willard Hotel, dans le Salon du Cabinet.

#### **Lundi, 27 Septembre**

10 heures : Séance d'ouverture de la Conférence dans le Hall des Amériques du Palais de l'Union Pan-Américaine.

La séance est ouverte par le Médecin Chef Hugh S. Cumming, Directeur du Bureau Sanitaire Pan-Américain.

Discours de Bienvenue par :

L'Honorable Joseph C. Grew, Sous-Secrétaire d'État ; M. le docteur L. S. Rowe, Directeur Général de l'Union Pan-Américaine ; le Médecin Chef Hugh S. Cumming, Directeur du Bureau Sanitaire Pan-Américain.

11 heures : Réponses au nom des Délégués.

Midi : Adoption des Règlements.

Election du Président permanent et du Secrétaire Général de la Conférence.

Désignation des Vice-Présidents de la Conférence.

Nomination des comités.

14 heures : Séance de la Conférence dans la salle Columbus du Palais de l'Union Pan-Américaine.

Présentation et examen de rapports.

17 h. 30 : Thé offert en l'honneur des Délégués par le Médecin Chef et Mme. Hugh S. Cumming, en leur résidence, 2219 California Street, N. W.

20 heures : Séance de la Conférence dans la salle Columbus du Palais de l'Union Pan-Américaine.

Présentation et examen de rapports, suivis de vues cinématographiques illustrant les différentes phases des questions de Santé et d'Hygiène Publiques et de l'éducation populaire en vue des oeuvres sanitaires.

#### Mardi, 28 Septembre

9 heures : Visite de l'une des principales laiteries.

11 heures : Visite du Laboratoire de l'Hygiène du Service de la Santé Publique des États Unis.

Midi : Les dames qui accompagnent les Délégués sont reçues à déjeuner à la résidence du Médecin Chef Adjoint et de Mme. Bolivar J. Lloyd, 3736 Kanawha Street, N. W.

14 heures : Séance de la Conférence dans la salle Columbus du Palais de l'Union Pan-Américaine.

Présentation et examen de rapports.

20 heures : Dîner en l'honneur des Délégués à la Conférence offert par le Médecin Chef Hugh S. Cumming, Directeur du Bureau Sanitaire Pan-Américain, au Cosmos Club, 1520 H Street, N. W.

#### Mercredi, 29 Septembre

9 heures : Séance de la Conférence dans la salle Columbus du Palais de l'Union Pan-Américaine.

Fondation et dédicace de la Bibliothèque du Bureau Sanitaire Pan-Américain.

Présentation et examen de rapports.

13 heures : Déjeuner au Palais de l'Union Pan-Américaine offert aux Délégués à la Conférence par le Conseil Directeur de l'Union Pan-Américaine.

- 14 h. 30: Séance de clôture de la Conférence dans la salle Columbus du Palais de l'Union Pan-Américaine.  
 Questions en litige.  
 Action sur les rapports des comités.
- 16 heures: La "*National Service School*" donne une garden-party au 2400 19th Street, N. W., en l'honneur des dames qui accompagnent les membres de la Conférence.
- 21 heures: Réception en l'honneur des Délégués à la Conférence par l'Honorable Frank B. Kellogg, Secrétaire d'État.

#### Jeudi, 30 Septembre

- 16 heures: M. le Président et Mme. Coolidge reçoivent les Délégués et les dames qui les accompagnent, à la Maison Blanche.

#### Dimanche, 3 Octobre

- 8 h. 30: Les arrangements nécessaires ont été faits pour permettre aux Délégués de se rendre à Philadelphie afin de visiter l'Exposition du Sesquicentenaire et en particulier la Section de la Santé Publique.  
 Les membres des familles des Délégués ont été cordialement invités à accompagner les membres de la Conférence au cours de ce voyage.

### Reglement de la Première Conférence Pan-Américaine des Directeurs des Services de la Santé Publique

#### Article I

Les Délégués ci-dessous des nations représentées à la Conférence et du Bureau Sanitaire Pan-Américain sont reconnus membres de cette Conférence:

Bolivie—Dr. Cleómedes Blanco Galindo, Dr. Manuel A. Villaroel.

Brésil—Dr. Raul Leitão da Cunha, Directeur des Services de la Santé Publique du District Fédéral.

Chili—Dr. Lucas Sierra, Directeur Général des Services de la Santé Publique.

Colombie—Dr. Pablo García Medina, Directeur Général des Services de la Santé Publique.

Cuba—Dr. Fernando Rensoli, Directeur des Services de la Santé et de l'Assistance Publiques; Dr. Mario G. Lebreo, Directeur de l'Hôpital "Las Ánimas"; Dr. César Muxo, Inspecteur des Vivres et Remèdes.

- Équateur—Dr. Pablo A. Suárez, Directeur Général des Services de la Santé Publique.
- Etats Unis—Dr. Hugh S. Cumming, Médecin Chef du Service de la Santé Publique des États Unis; Dr. Samuel B. Grubbs, Médecin Chef Adjoint; Dr. Bolívar J. Lloyd, Médecin Chef Adjoint; Dr. Edward C. Ernst, Médecin.
- Guatémala—Dr. José Azurdia, Directeur Général des Services de la Santé Publique.
- Haïti—Commander C. S. Butler, Ingénieur Sanitaire de Haïti; M. Raoul Lizaire, Secrétaire de la Légation de Haïti, Washington.
- Honduras—Dr. Antonio Vidal M., Secrétaire Général du Service de la Santé Publique.
- Mexique—Dr. Bernardo J. Gastélum, Chef du Département de la Santé Publique; Dr. Alfonso Pruneda, Recteur de l'Université Nationale (Membre du Bureau Sanitaire Pan-Américain).
- Panama—Dr. Guillermo G. de Paredes, Directeur de l'Hygiène et de la Santé Publique.
- Paraguay—Dr. Andrés Gubetich, Directeur Général de l'Hygiène et de l'Assistance Publique.
- Pérou—Dr. Sebastián Lorente, Directeur des Services de Santé Publique.
- République Dominicaine—Dr. Ramón Báez, fils, Sous-Secrétaire d'État à la Santé et à l'Assistance Publique.
- Venezuela—Dr. Carlos J. Bello, Epidémiologiste du Bureau Central de la Santé Publique.

#### Article II

Chaque nation représentée aura droit à une voix dans toutes les questions considérées par la Conférence.

#### Article III

Lorsqu'un pays n'est pas représenté par son Directeur du Service de la Santé Publique, il est entendu que le Délégué représentant ledit pays en constituera la représentation et qu'il aura droit à la même voix. Le quorum se composera de la moitié plus un des pays représentés.

#### Article IV

Les langues officielles de la Conférence seront l'Espagnol, le Portugais, le Français et l'Anglais.

**Article V**

Le Bureau de la Conférence se composera de: (a) un Président, (b) un Vice-Président et (c) un Secrétaire Général, élus par les Délégués présents.

**Article VI**

L'ordre numérique des Délégués sera l'ordre alphabétique des pays qu'ils représentent.

**Article VII**

En l'absence du Président, la présidence de la Conférence sera assurée par le Vice-Président qui, à son tour sera remplacé en cas d'absence par l'un des Membres présents du Bureau Sanitaire Pan-Américain.

**Article VIII***Paragraphe I*

Le Secrétaire-Général sera élu *viva voce*.

*Paragraphe II*

Les fonctions du Secrétaire-Général comprendront:

1. la direction du personnel;
2. la préparation des procès verbaux;
3. la révision des traductions;
4. la distribution aux différents comités des questions à l'étude et la mise à leur disposition de toutes les facilités susceptibles de les aider dans leurs travaux.
5. L'enregistrement et la publication des procès verbaux de la Conférence.

**Article IX**

Le Président nommera les comités suivants:

1. Le Comité des Résolutions, composé de cinq membres.
2. Le Comité du Code Sanitaire Pan-Américain. Ce comité commencera immédiatement ses travaux et il aura un caractère permanent. Il préparera et soumettra, le 31 mai 1927 au plus tard, au Directeur du Bureau Sanitaire Pan-Américain, un rapport sur les dispositions du Code au sujet de la façon dont ces dispositions sont appliquées dans les différents pays par lesquels ledit Code aura été ratifié, ainsi que les recommandations d'additions ou de révisions qu'il peut juger nécessaires. Le Directeur, le Secrétaire-Général et le Chef du Service de Santé de chaque pays affilié à l'Union Pan-Américaine seront membres *ex-officio* de ce comité. Le travail non

complété dudit comité se continuera par correspondance avec le Directeur, à qui il incombera de préparer un résumé des rapports et recommandations soumis par les autres membres du comité, à soumettre plus tard à la Huitième Conférence Sanitaire Pan-Américaine lors de sa réunion.

3. Le Comité de l'Organisation Permanente. Ce comité qui se composera de cinq membres, devra présenter, avant la clôture de la Conférence, un rapport sur l'opportunité de constituer un organisme permanent des Directeurs Nationaux de la Santé Publique, et soumettre à l'examen de la Conférence ses recommandations sous forme de résolution.

4. Le Comité de l'Administration des Services de la Santé Publique et de l'Hygiène. Le Délégué du rang le plus élevé de chaque pays ou, s'il n'existe aucune distinction de rang, le fonctionnaire le plus élevé des Services de la Santé Publique, en qualité de Délégué, constituera un Comité d'un membre auquel il incombera de rapporter à la Huitième Conférence Sanitaire Pan-Américaine, lors de sa réunion, sur tout ce qui se rapporte à la situation sanitaire du pays qu'il représente et sur les travaux du Département de la Santé Publique, particulièrement en ce qui concerne l'application des résolutions adoptées par les différentes conférences sanitaires américaines, étant entendu que ledit rapport devra être soumis par le Délégué représentant son pays à la Huitième Conférence Sanitaire Pan-Américaine.

#### Article X

##### *Paragraphe I*

Les études respectives ou thèmes de discussion seront présentés successivement par l'un des Délégués représentant chaque pays, dans leur ordre alphabétique, le principal orateur disposant de quinze minutes pour la présentation de son sujet.

##### *Paragraphe II*

Le nombre d'études ou rapports pour chaque séance sera décidé suivant un programme supplémentaire qui sera arrêté quotidiennement.

##### *Paragraphe III*

Dès que les principaux orateurs d'une séance déterminée auront terminé la présentation de leurs études, il sera procédé à la discussion des questions à examiner. Les Délégués qui désireraient discuter toute question soumise à l'examen devront en obtenir la permission

du Président, sur quoi la parole pourra leur être accordée pour cinq minutes. Aucun Délégué ne pourra avoir la parole plus d'une seule fois sur un même sujet tant que les autres interpellateurs n'auront pas été entendus.

#### Article XI

Toutes questions, propositions ou résolutions présentées à la Conférence seront soumises au Comité des Résolutions, lequel procèdera à leur étude et présentera un rapport sommaire sur chacune d'elles.

#### Article XII

Les Procès Verbaux de la Conférence, ses Résolutions et ses Accords seront publiés *in extenso* et les rapports et études présentés le seront dans la mesure du possible.

#### Article XIII

Les rapports et études qui n'auraient pu être présentés ou discutés avant la séance de clôture seront déposés au Secrétariat Général de la Conférence qui devra en faire parvenir une copie à chacun des pays représentés.

### Résumé des Travaux de la Première Conférence Pan-Américaine des Directeurs des Services de la Santé Publique

La séance d'ouverture de la Première Conférence Pan-Américaine des Directeurs des Services de la Santé Publique a eu lieu au Palais de l'Union Pan-Américaine, à Washington, le 27 septembre 1926, date fixée par le Bureau Sanitaire Pan-Américain, conformément à une résolution approuvée par la Cinquième Conférence des États Américains.

Le Dr. Hugh S. Cumming, Médecin Chef du Service de la Santé Publique des États Unis, fait fonction de Président provisoire.

L'Honorable Joseph C. Grew, Sous-Secrétaire d'État des États Unis, le Dr. L. S. Rowe, Directeur Général de l'Union Pan-Américaine et le Médecin Chef Hugh S. Cumming, Directeur du Bureau Sanitaire Pan-Américain, souhaitent la bienvenue aux membres de la Conférence. Les Délégués des différentes nations représentées répondent par des discours appropriés, exprimant leurs remerciements. La Conférence examine alors et approuve les Règlements à appliquer à la Conférence et l'on procède ensuite à la formation du Bureau dont les membres suivants sont élus à l'unanimité: Président, M. le Dr. Hugh S. Cumming; Vice-Président, M. le Dr. Alfonso



Pruneda, du Mexique; Secrétaire-Général, M. le Dr. Sebastián Lorente, du Pérou.

Les Délégués suivants des nations représentées et du Bureau Sanitaire Pan-Américain sont reconnus membres de cette Conférence:

Bolivie, le Dr. Cleómedes Blanco Galindo et le Dr. Manuel A. Villaroel; Brésil, le Dr. Raul Leitão da Cunha; Chili, le Dr. Lucas Sierra; Colombie, le Dr. Pablo García Medina; Cuba, le Dr. Fernando Rensoli, le Dr. Mario G. Lebrede et le Dr. César Muxo; Equateur, le Dr. Pablo A. Suárez; États Unis d'Amérique, le Dr. Hugh S. Cumming, le Dr. Samuel B. Grubbs, le Dr. Bolívar J. Lloyd et le Dr. Edward C. Ernst; Guatémala, le Dr. José Azurdia; Haïti, le Commander C. S. Butler et M. Raoul Lizaire; Honduras, le Dr. Antonio Vidal M.; Mexique, le Dr. Bernardo J. Gastélum et le Dr. Alfonso Pruneda, Membre du Bureau Sanitaire Pan-Américain; Panama, le Dr. Guillermo G. de Paredes; Paraguay, le Dr. Andrés Gubetich; Pérou, le Dr. Sebastián Lorente; République Dominicaine, le Dr. Ramón Báez, fils; Venezuela, le Dr. Carlos J. Bello.

En exécution des dispositions respectives des Règlements, l'on procède à la création de quatre comités: (1) le Comité des Résolutions; (2) le Comité du Code Sanitaire Pan-Américain; (3) le Comité de l'Organisation Permanente; (4) le Comité d'Administration des Services de la Santé Publique et de l'Hygiène.

Le Comité des Résolutions comprend:

- Dr. Raul Leitão da Cunha, du Brésil;
- Dr. Lucas Sierra, du Chili;
- Dr. Pablo García Medina, de Colombie;
- Dr. Andrés Gubetich, de Paraguay;
- Dr. Sebastián Lorente, du Pérou, Secrétaire-Général de la Conférence.

Le Comité du Code Sanitaire Pan-Américain comprend le Président, le Secrétaire-Général de la Conférence et le Directeur des Services de la Santé Publique de chacune des nations affiliées à l'Union Pan-Américaine, et il est chargé du soin de préparer un rapport sur les dispositions du Code et de le soumettre au Directeur du Bureau Sanitaire Pan-Américain le 31 mai 1927 au plus tard.

Les Délégués suivants ont été choisis comme Membres du Comité de l'Organisation Permanente:

- Dr. Lucas Sierra, du Chili;
- Dr. Pablo García Medina, de Colombie;
- Dr. Fernando Rensoli, de Cuba;

Dr. Andrés Gubetich, de Paraguay;

Dr. Sebastián Lorente, du Pérou, Secrétaire-Général de la Conférence.

Le Comité des Questions Sanitaires et de l'Administration des Services de la Santé Publique se compose du Délégué du rang le plus élevé de chaque nation ou, faute de distinction de rang, du Chef des Services de la Santé Publique.

Au cours de sa session du 27 au 29 septembre, la Conférence a examiné toutes les questions et tous les rapports qui lui ont été soumis. MM. les Drs. Blanco Galindo et Villaroel, de Bolivie; Leitão da Cunha, du Brésil; Sierra, du Chili; García Medina, de Colombia; Rensoli, de Cuba; Suárez, de l'Equateur; Azurdia, de Guatémala; Vidal, de Honduras; Gastélum, du Mexique; Paredes, de Panama; Gubetich, de Paraguay; Lorente, du Pérou; Báez, de la République Dominicaine; Bello, du Venezuela, ont fait un exposé de l'administration sanitaire de leurs nations respectives. Les vœux émis au cours de la Conférence ont été soumis au Comité des Résolutions.

Au cours de la séance du 29 septembre, le Comité des Résolutions a présenté à la Conférence son rapport sur les questions qui ont été soumises à son étude et les résolutions, les vœux et les mesures suivants ont été approuvés:

**La Première Conférence des Directeurs Nationaux des Services de la Santé Publique des Républiques Américaines Réunis dans la Ville de Washington, les 27-29 Septembre, Approuve les Propositions, Résolutions et Vœux ci-dessous qui Devront Etre Soumis a la Huitième Conférence Sanitaire Pan-Américaine de Lima, les 12-20 Octobre, 1927:**

1. Révision et modifications du Code adopté à La Havane, suggérées pour la considération de la prochaine Conférence de Lima:

(a) Que l'échange des dispositions, règlements et lois relatives aux questions sanitaires soit rendu obligatoire au lieu de facultatif, comme indiqué au paragraphe (d) de l'article I du Code Sanitaire.

(b) Que la dernière partie du dernier paragraphe de l'article IV du Code Sanitaire ne soit applicable que dans les cas où les maladies, non indiquées spécifiquement, ont un caractère épidémique.

(c) Que l'obligation de notifier les nations adjacentes soit interprétée comme incombant à toutes les nations signataires ou adhérentes au Code.

(d) Que l'article XV du Code Sanitaire soit rendu applicable immédiatement et que les formulaires nécessaires soient établis et publiés.

(e) Que l'article XXVI du Code Sanitaire qui n'a pas été appliqué jusqu'ici soit mis à exécution immédiatement.

(f) Que l'on ajoute la variole à la liste de maladies indiquées à l'article XXIX du Code Sanitaire et que la phrase suivante soit supprimée: "toute autre maladie contagieuse d'un caractère épidémique."

(g) Que les stipulations de l'article IX du Code Sanitaire soient appliquées.

(h) Que les patentes de santé se conforment essentiellement au modèle annexé à l'article XVI du Code Sanitaire.

(i) Que le Bureau Sanitaire Pan-Américain s'efforce d'obtenir des nations qui ont des colonies ou possessions en Amérique, leur coopération dans l'application des dispositions du Code Sanitaire Pan-Américain.

(j) Qu'afin de pouvoir augmenter, modifier ou annuler un ou plusieurs articles du Code Sanitaire Pan-Américain, il soit nécessaire qu'un ou plusieurs Gouvernements signataires ou adhérents en ait formulé la demande au moins six mois d'avance et aussi que ces changements soient appuyés par le vote des deux tiers au moins des délégués à la Conférence Sanitaire Pan-Américaine suivante.

(k) Que le Code Sanitaire Pan-Américain soit augmenté d'une clause exigeant des nations signataires ou adhérentes à la Convention, la constitution ou la création dans leurs ports principaux d'un "Comité de maladies contagieuses," ayant pour but d'établir un diagnostic officiel en cas des maladies indiquées dans le Code.

(l) Que la Huitième Conférence Sanitaire Pan-Américaine comprenne dans le Code des dispositions demandant à toutes les nations signataires ou adhérentes à la Convention de considérer comme narcotiques, en ce qui concerne les drogues destinées à l'exportation, toutes les drogues figurant dans cette catégorie dans le pays ou l'on doit les expédier.

2. Que l'on étende la campagne contre l'habitude des drogues narcotiques.

3. Que le contrôle international des drogues soit établi.

4. Que le soin et l'hospitalisation dans des institutions spéciales des personnes qui ont contracté l'habitude des drogues narcotiques incombe obligatoirement à l'État dans tous les pays.

5. Que toutes les oeuvres concernant la santé ou l'assistance publique soient centralisées en Ministères ou Départements de la Santé Publique.

6. Que les municipalités consacrent et appliquent un certain pourcentage de leurs revenus au maintien des oeuvres sanitaires dont seul l'État devrait se charger par l'intermédiaire d'un certain organe ou d'un service compétent de son organisation administrative.

7. Que l'on se livre à des études de la peste bubonique du point de vue nosologique et médico-social. Qu'il soit recommandé aux Gouvernements de nommer des commissions techniques chargées dans chaque pays de l'établissement de plans en vue des travaux de recherches tendant à mener vers l'éclaircissement des problèmes qui se rapportent à cette endémo-épidémie.

8. Intensification, dans tous les pays, des campagnes en faveur du bien-être de l'enfance au point de vue de ses trois aspects de l'hygiène de l'ambiance, de l'eugénie et de l'homiculture, et étude de la morbidité et de la mortalité infantiles.

9. Étude des parasites intestinaux sur le Continent américain.

10. Dispositions relatives à l'eau potable dans les villes, les villages et autres lieux, sa clarification et sa purification au moyen de la chlorine.

11. Règlements adéquats pour l'application des lois sanitaires et de la quarantaine aux végétaux.

12. Étude des meilleures méthodes destinées à la découverte des porteurs ou véhicules de germes de maladies infecto-contagieuses et en vue de leur neutralisation.

13. Études de méthodes coopératives pour la lutte contre les maladies vénériennes en Amérique.

14. Étude de la tuberculose et de la lèpre, et méthodes de leur prophylaxie et traitement.

15. Hygiène et éducation sexuelles.

16. Hygiène industrielle.

17. Statistiques sur la morbidité et la mortalité.

18. Extermination des mouches.

19. Prophylaxie du trachome.

20. Étude de l'alastrim.

21. Règlements de l'immigration au point de vue sanitaire.

22. Organisation, au sein du Département de la Santé Publique de chaque pays, d'une commission permanente chargée de l'étude et de l'éradication de la malaria.

23. Organisation de la géographie médicale pan-américaine, au point de vue épidémiologique.

24. La Conférence recommande aux États américains qui n'ont pas encore ratifié le Code Sanitaire approuvé par la Septième Conférence Sanitaire Pan-Américaine tenue à La Havane en 1924, de ratifier ce Code, tout en faisant telles réserves qu'ils peuvent juger nécessaires au sujet des articles auxquels ils ne sauraient adhérer pour le moment,

25. Recommander aux Gouvernements l'établissement de Ministères de la Santé Publique, d'Assistance Publique et du Travail, là où ils n'existent pas encore.

26. Une Organisation Permanente est constituée. Elle se compose des Directeurs nationaux des Services de la Santé Publique des nations affiliées à l'Union Pan-Américaine et des membres du Bureau Sanitaire Pan-Américain.

27. Recommander qu'en outre des Directeurs des Services de la Santé Publique de chacune des nations affiliées à l'Union Pan-Américaine, l'Organisation Permanente comprenne les Chefs des Services Sanitaires des colonies ou possessions situées sur le Continent américain, lesquelles peuvent devenir plus tard membres de l'Union Pan-Américaine.

28. En raison de la grande importance éducative du cinématographe, le Bureau Sanitaire Pan-Américain est invité à entreprendre la production de films cinématographiques sur des sujets d'hygiène et de prophylaxie, et de fournir tour à tour les films en sa possession aux nations de l'Union Pan-Américaine, aux fins de l'éducation sanitaire.

29. L'étude et la classification par un entomologiste spécialiste des puces des rongeurs dans chaque pays et l'envoi de ces renseignements au Bureau Sanitaire Pan-Américain. Si l'on ne dispose d'aucun spécialiste compétent, les puces seront envoyés au Bureau Sanitaire qui procèdera à leur étude et à leur classification.

30. La Conférence recommande à tous les Gouvernements, afin que le Bureau Sanitaire Pan-Américain puisse mieux exécuter les prescriptions contenues dans l'article LVI du Code Sanitaire Pan-Américain, d'envoyer au Bureau Sanitaire Pan-Américain deux exemplaires de toutes publications sanitaires, ainsi que copie de toutes les lois en vigueur visant les questions sanitaires de chaque pays.

31. La Conférence des Directeurs Nationaux des Services de la Santé Publique se réunira tous les cinq ans, à moins que le Bureau Sanitaire Pan-Américain ne juge nécessaire d'en provoquer la réunion à une date antérieure.

32. Un comité sera formé pour l'étude des mesures adaptées contre l'introduction de la peste dans la ville de New York, afin que le rapport de ce comité puisse servir de base à la *standardisation* de ces mesures dans les pays de l'Union Pan-Américaine. Le comité se composera de MM. le Dr. S. B. Grubbs, le Dr. Lucas Sierra et le Dr. Pablo Suárez.

33. Il est recommandé aux Gouvernements des pays dans lesquels pousse le cinchona d'en faciliter la culture et l'exploitation afin que l'on puisse se procurer de la quinine en quantité, d'une qualité et d'un prix tels qu'il soit possible d'intensifier la campagne contre la malaria dans les pays de l'Union Pan-Américaine.

34. Avant de clôturer sa session, la Conférence consacre quelques minutes de recueillement à la mémoire du Général William C. Gorgas, le grand hygiéniste, dont les travaux pour l'hygiène du Continent américain et du monde en général, sont dignes de la plus grande admiration.

35. La Conférence rend également un hommage de gratitude à la mémoire des Drs. Carlos J. Finlay et Henry R. Carter, hygiénistes éminents auxquels l'humanité est redevable de services inestimables. Ce fait est porté à la connaissance de la fille du Dr. Carter et du fils du Dr. Finlay.

En vue de l'exécution de ces résolutions, on forme un Comité composé des Délégués dont les noms suivent : MM. Rensoli, de Cuba ; Suárez, de l'Équateur ; Vidal, de Honduras et Paredes, de Panama, lesquels ont rendu visite à la veuve du Général Gorgas et à la fille du Dr. Carter et ont également adressé un télégramme au fils du Dr. Finley, à Cuba.

36. Des remerciements ont été votés à l'adresse de MM. le Dr. Hugh S. Cumming, Médecin Chef du Service de la Santé Publique et Directeur du Bureau Sanitaire Pan-Américain ; le Dr. L. S. Rowe, Directeur Général de l'Union Pan-Américaine ; le Dr. Bolívar J. Lloyd, Adjoint au Directeur du Bureau Sanitaire Pan-Américain ; à l'adresse des membres du Bureau Sanitaire Pan-Américain et de l'Union Pan-Américaine, ainsi que des représentants du Gouvernement américain, pour l'aide qu'ils ont apportée dans la réalisation de cette Première Conférence des Directeurs Nationaux des Services de la Santé Publique des Républiques américaines, et de son succès.

Le Président de la Conférence,  
signé : HUGH S. CUMMING.

Le Secrétaire Général de la Conférence,  
signé : SEBASTIÁN LORENTE.